

RECRUTEMENT

ANFH : **ILE-DE-FRANCE**
DÉLÉGATION : **ILE-DE-FRANCE**
POSTE : **DÉLÉGUÉ(E) REGIONAL(E) ADJOINT(E)**

Poste vacant : Délégué(e) régional adjoint de l'ANFH Ile-de-France dont la délégation régionale est située au 3-5 rue Ferrus, 75014 Paris

Grille de rémunération groupe D : emploi de Délégué(e).

Ce poste est ouvert :

- ▶ par voie de détachement aux fonctionnaires de catégorie A ou B
- ▶ aux agents contractuels de la fonction publique appartenant à un grade de niveau catégorie A ou B
- ▶ aux salariés de l'ANFH
- ▶ aux cadres du secteur privé ayant une expérience dans le domaine de la formation professionnelle et du développement des compétences

Toutefois, un(e) salarié(e) d'une délégation ne peut être candidat(e) au poste de Délégué(e) de cette même délégation.

Le Délégué régional adjoint (H/F) est placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du Délégué régional (H/F).

- ▶ Il concourt à la gestion de la délégation régionale conformément aux valeurs de l'association.
- ▶ Il participe à la coordination et l'animation de l'équipe.
- ▶ Il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre des objectifs stratégiques et des projets politiques définis par les instances nationales et régionales de l'association.
- ▶ Il prend part à l'identification des besoins et assure un rôle de conseil auprès des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 et de leurs personnels.
- ▶ Il veille, dans sa région, au respect des dispositions législatives et réglementaires et à l'application des règles et procédures définies par les instances nationales, régionales et la Direction.
- ▶ Il participe à la représentation de l'ANFH auprès des organismes régionaux.
- ▶ Il prend les initiatives utiles à l'accomplissement de ses missions et apporte conseils et propositions au siège national et aux instances.

Cette fonction nécessite dynamisme et motivation, connaissances approfondies et expérience professionnelle dans le domaine de la gestion :

- budgétaire et financière
- administrative
- de la politique et de l'ingénierie de formation
- des ressources humaines
- de projet

Rémunération prise d'emploi (de 51 100 € à 81 100 €) en fonction de l'expérience professionnelle (prime et intéressement).

Les candidats doivent obligatoirement constituer un dossier-type de candidature accompagné d'un CV (**à défaut, la candidature ne sera pas recevable**), à solliciter auprès du secrétariat de la Direction générale de l'ANFH, *Sinthuka THAYANANTHAN* s.thayananthan@anfh.fr ☎ 01 44 75 68 55, puis à retourner par voie électronique uniquement **au plus tard le 20 octobre 2023.**